

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES PETITS SOURIRES N.B LTEE	Numéro de permis 2007047	Date d'inspection Le 27 janvier 2021	
Nom de l'établissement GARDERIE LES PETITS SOURIRES		Numéro de téléphone (506) 532-6700	
Adresse 3060 132 Route Scoudouc NB E4P 3S4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Au moment de l'inspection;

- Le ratio enfant-éducatrice était conforme. Des enfants jouaient avec des blocs en plastique de plusieurs couleurs, d'autres jouaient avec des poupées et un enfant était en train d'écrire son prénom.
- Les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie étaient conformes.
- Les dossiers d'inspection et les fiches d'entretien des détecteurs de fumée, des avertisseurs de fumée et les extincteurs étaient conformes.
- Le plan d'entretien et de vérification de l'équipement a été complété chaque mois.
- L'établissement respecte les codes et les normes que prévoit la Loi sur la prévention des incendies.
- L'établissement respecte les normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique. Une discussion au sujet de la dernière mise à jour en situation de phase rouge (en situation de pandémie COVID-19) a eu lieu; le nouveau questionnaire de dépistage actif en phase rouge, l'exemple de registre quotidien, le registre des visiteurs pour les personnes essentielles, les lignes directrices sur la prévention et le contrôle des maladies transmissibles dans les garderies éducatives, le formulaire de signalement de maladie possible et le formulaire de réintégration après exclusion.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 janvier 2021

Date

original signé par
Carole Melanson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 janvier 2021

Date